



**Objet** : L'administration fiscale outrepassa son devoir de neutralité auprès des élus locaux.  
L'Etat abandonne les collectivités locales

Depuis des années, sous prétexte d'une obéissance sans faille aux gouvernements qui se sont succédé la DGFIP, par l'intermédiaire de ses directions départementales, a mis en oeuvre une politique de destruction massive du réseau de proximité.

Les directions locales sont devenues les serviteurs zélés de ces politiques désastreuses dont le projet social va à l'encontre des intérêts de vos administrés.

Ces politiques n'ont qu'un objectif, faire des économies sur le dos des usagers et en particulier des plus fragiles.

Les trésoreries de proximité ferment une à une: Lanmeur-Plouigneau, Pont Aven, Plogastel St germain, Ploudalmezeau...

Des services tel que l'enregistrement , la fiscalité immobilière, les services de publicité foncière seront à terme présents sur deux sites du département: Brest et Quimper.

A celà il faut ajouter une volonté irraisonnée et insatiable de ne pas répondre aux attentes des usagers. Cette année, ce sont des fermetures hebdomadaires et quasi quotidiennes au public qui ont été autoritairement décidées par la directrice en place. Vos administrés vont trouver porte close et exprimeront une colère bien légitime...dans certaines trésoreries, l'ouverture au public deviendra une exception avant une fermeture prochaine.

Quand certains de vos concitoyens auront la chance d'être accueillis dans une trésorerie ouverte, ils pourront s'entendre dire que nous ne répondons plus à certaines de leurs questions et seront renvoyés vers un autre centre des finances publiques plus éloigné. ..en particulier tout ce qui a trait à la fiscalité et à l'impôt... C'est déjà le cas à Lanmeur, par exemple. En d'autres termes, un fonctionnaire de la DGFIP aura la réponse à un questionnement de votre administré, mais DEVRA lui demander d'aller voir ailleurs!!!

Le réseau de la DGFIP est pourtant toujours un incontournable des services publics de proximité. Nombre de personnes âgées viennent à la rencontre des fonctionnaires pour directement régler leurs dettes et ainsi se rassurer, d'autres plus fragiles viennent demande des délais, d'autres, plus nombreux encore viennent interroger l'administration fiscale au moment des déclarations d'impôts, par peur de l'erreur qui ne pardonne pas. Où iront ces administrés lorsque le service public de proximité aura disparu? Pourquoi devraient ils se déplacer très loin ? N'ont ils pas droit au même traitement que les contribuables habitant les métropoles?

**La ruralité est souvent vantée, pourtant toutes ces décisions politiques vont à l'encontre du projet de cohésion sociale et territoriale dessiné par nos aînés.**

Au delà de ce dédain vis à vis de la ruralité, la DGFIP, avec malice et autorité, oblige les collectivités locales à investir pour aller dans ce sens. Vous avez dû, ces dernières années, dépenser à de multiples reprises pour mettre à jour vos logiciels et autres matériels informatiques...simplement pour obéir aux désidérata de l'Etat...dématérialisation, paiement en ligne, centre d'encaissement, Télédéclarations etc.. **L'Etat exige! Vos administrés règlent la note!**

La direction locale vous incite à ne pas réinternaliser..(circulaire d'avril 2017)...en d'autres termes de continuer à utiliser des entreprises privées pour des missions de service public (eau, transports, aide sociale..etc) pourtant, nombre d'entre vous le souhaiteraient! Cette fois encore, Bercy vous intime à continuer de régler l'addition se désengageant de sa mission initiale: le recouvrement des produits locaux.

Dans cet esprit de désengagement, très vite, la Direction Locale tentera de vous imposer de nombreuses créations de régies et continuera de vous demander d'investir dans le paiement par voie dématérialisée..

C'est donc dans ce contexte qui voit les collectivités locales invitées à toujours dépenser plus, et subissant simultanément des baisses drastiques de personnel et de Dotation Globale de Fonctionnement, que la CGT Finances publiques du Finistère vous alerte et en appelle à un sursaut.

Vous êtes et demeurerez un rempart à cette désintégration du réseau des services publics de proximité, vous avez proposé à vos administrés votre intervention politique en vous proposant à la législature, ces derniers vous ont, à raison, fait confiance.

La défense de la ruralité par la cohésion territoriale est un des enjeux du moment et fait partie des préoccupations de vos administrés...Bercy n'a que faire de ces préoccupations, soyez en persuadés! Très vite, vous constaterez que le service de l'administration fiscale est moins bien rendu, que cette même administration abandonnera votre territoire et tentera encore de vous inviter à dépenser plus pour qu'elle même, se débarrasse des missions qui étaient siennes et qui devraient encore l'être.

**Mesdames, messieurs les élu(es), vous avez le pouvoir de dire NON.**